

## Comité de suivi des médicaments vétérinaires (CSMV)

Réunion du comité numéro 2019-13      Date : 03/12/2019

### Procès-verbal de réunion

*Aucun conflit d'intérêt n'est identifié en lien avec l'ordre du jour de la réunion  
Document validé par le Président du comité de suivi et par l'ANMV le 20/01/2020*

**Président du comité :** Y. MILLEMANN

**Participants, membres du comité :**

J. BASTIEN, P. BERNY, J. BIETRIX, F. BOUCHER, S. BOULLIER, J-L. CADORE, A. FERRAN, L. GRISOT, C. HUGNET, B. MAYTIE, S. PERROT, O. SALANDRE, J.M. SAPORI, X. SAUZZEA

**Absents excusés, membres du comité :**

**Participants Anses :**

S. BARRETEAU, P. CARNAT-GAUTIER, M. GEORGEAIS, S. LAURENTIE, M. SACHET,  
par tél. : D. URBAN-MEHEUST et G. MOULIN

Seuls les sujets faisant l'objet de position ou d'informations validées en séance sont rapportés.

#### 1. Bilan du CS MV passé / présent / futur avec identification de thématiques possibles, y compris retours sur l'atelier CS MV de la 2ème journée de l'ANMV du 15/10/2019

**Point présenté pour :**  information  discussion préliminaire  position

**Rapporteur :** Y. MILLEMANN, M. GEORGEAIS, P. CARNAT-GAUTIER

Après revue des différentes thématiques travaillées lors du mandat précédent, points sur certains sujets en cours, à activer ou à clore. Pour exemples, le CS MV travaillera ou poursuivra ses réflexions sur les dérivés sanguins et les cellules souches, sur l'impact des antibiotiques sur l'environnement, sur la conservation des médicaments vétérinaires, sur la pharmacovigilance ...

#### 2. Rapport sur le suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2018

**Point présenté pour :**  information  discussion préliminaire  position

**Rapporteur :** D. URBAN-MEHEUST et G. MOULIN

Une réflexion sur la méthodologie à mettre en œuvre avant la publication du prochain rapport pour devancer les évolutions de l'année précédente et pour identifier ce qui impacte la prescription va être mise en place avec la consultation d'un panel de vétérinaires qui aura pour objectif d'identifier les facteurs explicatifs des variations d'usage.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne, pour prise en compte dans les travaux relatifs à l'établissement de la liste des ATB strictement réservés à l'usage humain et de la liste des ATB dont l'usage en médecine vétérinaire est restreint ou interdit dans le cadre de la cascade, les membres du CS



MV sont invités à participer à la consultation publique organisée par l'EMA autour 4 questions sur la prescription dans le cadre de la cascade :

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/OpenCallUseofantimicrobialsinanimals>

### 3. Veille bibliographique

**Point présenté pour :**  information  discussion préliminaire  position

**Rapporteur :** L. GRISOT et B. MAYTIE

Deux articles d'intérêt retenus en séance et qui feront l'objet de communications écrites ultérieures :  
-l'un sur les mesures de gestion de biosécurité dégradées pouvant être à l'origine de résistances aux antiparasitaires,  
-l'autre sur les interactions des antibiotiques avec les autres médicaments administrés tels que les anti-inflammatoires.